



• **VIE DU VILLAGE**

La bibliothèque évolue :
des changements et
des activités à découvrir !

• **DOSSIER**

Recensement
de la population 2025

• **URBANISME**

Modification n°1 du PLU



SOMMAIRE

EDITO 3

VIE DU VILLAGE 4 - 5

Evolution de la bibliothèque
Ouverture de l'école Marguerite Schwab
Une nouvelle centenaire

JEUNESSE 6

École Saint Laurent fait son cinéma
A Petits Pas, le Relais Petite Enfance

MOBILITÉ 7

TXIK TXAK et le transport à la demande
Le déplacement des écoliers

DOSSIER 8 - 9

Recensement de la population 2025

URBANISME 10-11

La modification n°1 PLU

VIE ASSOCIATIVE 12 - 13

Les succès de Polysports
Téléthon une année record

PROXIMITÉ 14

La fibre dans Arbonne
Convention avec l'Association Protectrice des Animaux
Règles de stationnement

ETAT CIVIL / TRIBUNE 15

RETROSPECTIVE 2024 16



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie d'Arbonne

10 route du Bourg
64210 Arbonne
Tél. 05 59 41 94 66
www.arbonne.fr
mairie@arbonne.fr

Heures d'ouverture

Lundi 9h - 12h
Mardi 14h30 - 18h
Mercredi 9h - 16h
Jeudi 14h30 - 18h
Vendredi 9h - 12h

Directrice de la publication

Marie-José Mialocq

Comité de rédaction

Commission communication

Crédit photos

Mairie-Associations de la commune

Couverture

Delphine Elhorga

Imprimerie et mise en page

Antza Impression

Contact

communication@arbonne.fr



Chers Arbonars,

L'année 2024 s'achève avec une grande réalisation : **la construction de la nouvelle école publique « Marguerite Schwab »**, un projet attendu par toute la communauté, réalisé sans augmenter les impôts malgré un contexte économique difficile. La cantine suivra bientôt pour compléter cet équipement.

Depuis la rentrée de janvier, les élèves profitent de cet espace conçu pour leur épanouissement, symbole de notre engagement envers les générations futures.

L'inauguration officielle, prévue au printemps prochain, sera l'occasion de célébrer ensemble cette belle réussite. Des portes ouvertes vous permettront également de visiter cette école qui est désormais un pilier essentiel de notre commune.

Ce bulletin aborde également :

- Le recensement de la population qui nous verra franchir, sans aucun doute, le cap des 2 500 habitants nécessaires au transfert tant attendu de la pharmacie.
- Le lancement du transport à la demande proposé par le syndicat des mobilités, pour faciliter vos déplacements au quotidien.
- L'évolution de notre document d'urbanisme, un levier essentiel pour accompagner notre aménagement.

Un grand merci aux bénévoles qui font vivre notre village avec dynamisme et convivialité. Grâce à vous, Arbonne reste une commune où il fait bon vivre.

En avant pour une nouvelle année !

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025. Que cette année vous réserve de belles surprises, de belles réussites, et soit marquée par la solidarité et l'épanouissement de chacun. Une pensée particulière accompagne les personnes seules et fragilisées.

« **Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur.** » C'est ce qu'écrivait Victor Hugo le 29 décembre 1824 à son ami Alfred de Vigny.

Votre Maire,

Marie José Mialocq

VIE DU VILLAGE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARBONARS

Vous venez d'arriver depuis peu à Arbonne. Pour en savoir plus sur votre commune et rester à jour des actualités, vous pouvez :

- Visiter notre site www.arbonne.fr
- Adhérer à la newsletter
- Vous faire connaître

Inscription à la newsletter à communication@arbonne.fr

LA BIBLIOTHÈQUE ÉVOLUE



La mairie, en partenariat étroit avec l'association « Les Amis de la Bibliothèque », s'engage à dynamiser et enrichir ce lieu culturel et social incontournable. Découvrez les nouveautés et activités proposées :

Un renfort d'équipe :

Laurence Manusset a récemment rejoint l'équipe municipale en tant que responsable de la bibliothèque. Elle anime divers ateliers et reste disponible pour vous conseiller dans vos choix de lecture.

Des horaires élargis :

Pour mieux répondre aux attentes du public, les horaires d'ouverture ont été revus et augmentés :

- Mercredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h00
- Jeudi : 14h30-19h00
- Samedi : 09h00-12h00

Lancement d'un ciné-club :

Tous les derniers jeudis du mois, retrouvez un ciné-club dans la salle du conseil municipal. Réservé aux adhérents de la bibliothèque d'Arbonne, cet événement est l'occasion de (re)découvrir les grands classiques du cinéma.

Un club de lecture convivial :

Envie de partager vos coups de cœur littéraires ? Rejoignez le nouveau club de lecture organisé par la bibliothèque ! La première rencontre aura lieu le jeudi 16 janvier de 17h00 à 18h30 et se poursuivra autour d'un apéritif convivial. Pensez à réserver votre place.

Contact : téléphone 05 59 41 89 85 et le mail bibliotheque.arbonne@gmail.com



UNE NOUVELLE CENTENAIRE DANS NOTRE COMMUNE



Après Pierrot Etchelecou, c'est au tour de Marie-Victoire Peigneguy, plus connue sous le prénom de Thérèse, de célébrer son centième anniversaire. Toujours joviale et coquette, cette alerte centenaire séduit par ses magnifiques yeux bleus, éclatants de vie et chargés de souvenirs. Avec un siècle d'histoire à son actif, Thérèse a été témoin des transformations d'Arbonne au fil des époques.

Née à Arbonne, dans la ferme familiale « Chantchienia », Thérèse effectue sa scolarité « l'École libre » pour filles de Saint-Laurent. À l'âge de 18 ans, en pleine Seconde Guerre mondiale, elle quitte Arbonne, comme de nombreux jeunes de sa génération, pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle trouve un emploi comme domestique en Belgique, mais revient dès que possible dans son cher village natal, qui lui manque terriblement, afin de retrouver sa famille et ses amis.

C'est à Arbonne qu'elle se marie en 1952 avec Jean Peigneguy, de la maison Larreburua. Malheureusement, après quelques années, elle se retrouve seule pour élever leurs cinq enfants. Avec une détermination sans faille et un courage exemplaire, elle conjugue ses responsabilités de famille d'accueil et le travail à la ferme.

En 1983, Thérèse reçoit la médaille de « la famille nombreuse », aux côtés de deux autres mères du village. Cette distinction honorifique, attribuée aux personnes ayant élevé dignement de nombreux enfants, rend hommage à leur mérite et témoigne de la reconnaissance de la nation.

Depuis toujours, Thérèse a placé la famille et les amis au centre de sa vie. Elle a su transmettre l'importance des liens familiaux, laissant ainsi un héritage précieux. Aujourd'hui, elle vit encore dans son village, entourée de l'affection de ses enfants, de ses dix petits-enfants et de ses neuf arrière-petits-enfants.

OUVERTURE DE L'ÉCOLE MARGUERITE SCHWAB

Attendue avec impatience, cette rentrée de janvier 2025 marque un tournant pour les écoliers de l'École Publique ainsi que pour l'équipe pédagogique et municipale. En effet, l'École Marguerite Schwab a officiellement ouvert ses portes !



Cantine provisoire



Le 6 janvier 2025, les élèves ont eu la joie de découvrir leur nouvelle cour de récréation et de s'installer dans des salles de classe modernes et accueillantes. La cloche a sonné, et tout était prêt pour les accueillir dans ce nouvel espace.

Pour leur permettre de vivre cette transition en toute sérénité, **la mairie avait organisé des visites privées avant la rentrée**, à destination des élèves, des enseignantes et des parents. Ces moments privilégiés ont été largement appréciés, offrant aux enfants un avant-goût enthousiasmant de leur nouvelle école. Un grand merci aux enseignants, aux agents municipaux, aux élus et aux parents qui ont œuvré pour que le déménagement se déroule dans les meilleures conditions.

Concernant la cantine, **les travaux de construction débuteront en mars 2025** pour une mise en service prévue en fin d'année. En attendant, des modules provisoires, installés devant l'école, permettent aux élèves de déjeuner dans des conditions adaptées.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les résidents voisins de Bil Toki pour leur patience et leur compréhension face aux inconvénients temporaires engendrés par ces aménagements.

RÉOUVERTURE DU CABINET DENTAIRE

Le cabinet dentaire d'Arbonne, précédemment tenu par M Hegoas, dans le centre bourg ré-ouvre ses portes le 13 janvier 2025 après quelques travaux de rénovations. Nous souhaitons la bienvenue à sa successeure.

2024 – 2025 L'ÉCOLE ST LAURENT FAIT SON CINÉMA !

Cette année scolaire, les projets de classe s'inscrivent sous le signe du Cinéma.

Depuis septembre, les élèves et les résidents de l'EHPAD d'Arbonne se retrouvent régulièrement pour des ateliers intergénérationnels axés sur le 7^{ième} art (du cinéma muet aux productions contemporaines) et sur les arts plastiques, notamment pour créer des affiches. Parallèlement, chaque mois, les enfants participent à une séance de cinéma organisée à l'école : Le Laurendi Ciné Club. Une initiative qui enrichit leur culture cinématographique tout en les divertissant.

Dans cette même dynamique, chaque élève participe à une classe découverte autour du cinéma. Du 18 au 21 octobre, les classes de CE et CM ont séjourné au domaine d'Oronzia à Saint Étienne de Baïgorry, tandis que les élèves de maternelle et de CP vivront cette expérience en juin. Pendant ces séjours, deux courts-métrages ont été réalisés avec le soutien de Jean-Claude, vidéaste de l'association ACA. Les intrigues ? Une mystérieuse disparition d'une enveloppe d'argent pour les CE et une adaptation créative de La Guerre des Boutons pour les CM.



Pour permettre aux parents d'admirer les talents d'acteur de leurs enfants, deux soirées de projection seront organisées. Enfin, la fête de l'école marquera le clap de fin de cette année dédiée au Cinéma : toute la communauté éducative se réunira pour célébrer les jeunes acteurs et découvrir leur spectacle.



RELAIS A PETIT PAS

Le Relais Petite Enfance (RPE) A Petits Pas est un service intercommunal dédié à six communes : Arbonne, Ahetze, Ciboure, Ascain, Guéthary et Saint-Jean-de-Luz.

Ce lieu d'accueil libre et gratuit offre des informations précieuses aux familles à la recherche d'un mode de garde pour les enfants de 0 à 6 ans.

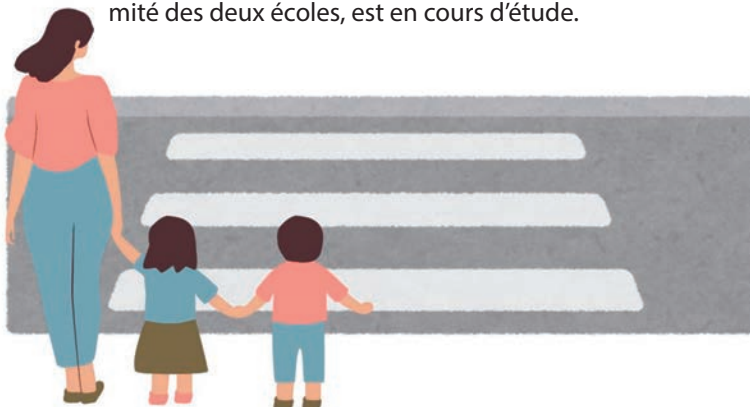
Le RPE est également un espace de ressources pour les assistantes maternelles, qui peuvent y organiser divers ateliers.

Dans notre commune, chaque premier vendredi du mois, les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles participent à des ateliers de motricité, organisés dans une salle municipale située à la Maison des Associations.

LA MOBILITÉ DES ÉCOLIERS AU CŒUR DE NOTRE PRÉOCCUPATION

La mobilité implique nécessairement une réflexion sur la sécurité des trajets. **Assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école est une de nos priorités majeures.**

Dans cette optique, **un nouveau passage piéton a été aménagé sur la RD 255 en face de la venelle longeant l'école Marguerite Schwab.** Des potelets et des barrières viendront renforcer ce dispositif sécuritaire. Par ailleurs, l'installation de deux feux intelligents, dits « de récompense », à proximité des deux écoles, est en cours d'étude.



MOBY ECOMOBY

L'adaptation aux nouvelles habitudes et aux nouveaux itinéraires pour accéder à la nouvelle école publique est un enjeu important. Le programme EcoMoby se poursuit, en collaboration avec le syndicat des mobilités.

Faciliter l'accès aux modes de déplacements alternatifs et actifs vers l'école repose sur une bonne compréhension des enjeux propres à chaque établissement scolaire et des pratiques de déplacement de leurs usagers. Cela inclut également une implication active des premiers acteurs de la mobilité scolaire : les élèves, quel que soit leur âge.

La commission créée à cet effet poursuivra ses réflexions et invitera tous les nouveaux parents intéressés à participer à cette démarche.

TXIK TXAK : LE NOUVEAU TRANSPORT À LA DEMANDE : UNE SOLUTION ACCESSIBLE POUR TOUS

Le transport à la demande TXIK TXAK fait son entrée le 6 janvier 2025. Ce nouveau service est désormais disponible pour l'ensemble des habitants. Découvrez ce qui change et comment en bénéficier !



Le transport à la demande

Concernant votre réservation : Il est possible de réserver votre trajet jusqu'à une heure avant le départ, ou même jusqu'à un mois à l'avance. Pour cela, il suffit d'appeler le 05 47 75 76 64, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Concernant votre retour : Vous pouvez également réserver votre retour de la même manière. TXIK TXAK viendra vous chercher à votre point de déposer et vous ramènera à votre domicile ou à l'adresse de votre choix dans le périmètre défini.

Concernant le Jour du trajet : Le jour de votre trajet, soyez présent 5 minutes avant l'heure de passage prévue devant votre domicile ou à l'adresse convenue. Lors de l'embarquement, n'oubliez pas de présenter votre titre de transport TXIK TXAK au conducteur.

Qu'est-ce qui change ?

La ligne régulière n° 51 disparaît à notre grand regret, mais le transport à la demande TXIK TXAK prend désormais le relais, accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouveau service permet de réserver un trajet personnalisé, à l'adresse de votre choix et vous dépose à proximité de votre destination, que ce soit pour faire des courses, aller à un rendez-vous médical, ou poursuivre un autre itinéraire en bus.

ARBONNE

- ✓ AHETZE : Place
- ✓ ARBONNE : Mairie - Herriko Etxea
- ✓ BIARRITZ : Gare de Biarritz (correspondance 5, 6, 8, 12, 21, TER 51)
- ✓ BIDART : Mairie de Bidart (correspondance 3, 18, 21)
- ✓ GUETHARY : Gare de Guéthary (connexion TER 51)
- ✓ SAINT-JEAN-DE-LUZ : Parking P+R Ilargia (correspondance 3, 17, 18)
- ✓ SAINT-JEAN-DE-LUZ : Centre commercial (correspondance 16, 18)
- ✓ SAINT-JEAN-DE-LUZ : Halte routière (correspondance 3, 4, 16, 17, 18, 26, 45, 46, TER 51)

Combien ça coûte ?

La tarification TXIK TXAK s'applique sans aucun surcoût pour le service de transport à la demande.

Le ticket 1 voyage est disponible à partir de 0,99€ (avec carnet de 10 tickets) ou à 1,30€ à l'unité.

Les abonnements mensuels et annuels TXIK TXAK sont également valables.

Pour plus d'informations sur les titres et tarifs, vous pouvez consulter ce lien : <https://www.txiktxak.fr/titres-et-tarifs/titres-occasionnels/>.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025



À partir du 16 janvier 2025, la commune d'Arbonne entamera son recensement de la population afin de déterminer le nombre d'habitants et de logements.

Déroulement du recensement

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les 5 ans.

- 1. Notification :** Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.
- 2. Contact avec l'agent recenseur :** Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit directement, soit dans votre boîte aux lettres.
- 3. Instructions :** Suivez les indications de la notice pour vous faire recenser. Ce document est essentiel, conservez-le précieusement.

Il est conseillé de vous faire recenser en ligne

- **Avantages :** Répondre en ligne est plus simple, rapide, économique pour la commune et respectueux de l'environnement.
- **Alternative :** Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier seront disponibles auprès de l'agent recenseur.
- **Gratuité :** Le recensement est gratuit. Méfiez-vous des sites frauduleux demandant une compensation financière.



Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

- **Protection des données :** Le recensement suit des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).
- **Anonymat :** L'Insee est le seul organisme autorisé à exploiter les questionnaires de manière anonyme. Aucune donnée ne sera utilisée à des fins de contrôle administratif ou fiscal.
- **Utilisation des informations :** Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour éviter les doublons, mais ne sont pas conservés dans les bases de données.
- **Secret professionnel :** Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, y compris les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

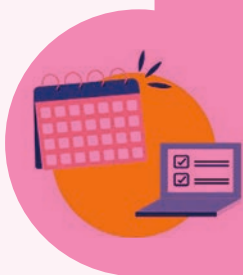


DOSSIER : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Votre participation est essentielle. Bien que rendue obligatoire par la loi, votre participation est avant tout un devoir civique, simple et bénéfique pour tous.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc.



Informations clés :

- Période du recensement : du 16 janvier au 15 février 2025.
- **Absence de documents : Si vous n'avez pas reçu de document dans votre boîte aux lettres d'ici le 23 janvier 2025, contactez la mairie.**
- Obligation légale : Le recensement est obligatoire selon la loi.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de la commune qui dépend du nombre d'habitants : Plus la commune est peuplée, plus la dotation est importante. Répondre au recensement aide donc la commune à obtenir les ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir la représentation locale : Le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin et la présence de services tels que les pharmacies sont déterminés en fonction de la population recensée.
3. Affiner la connaissance des aménagements publics : Le recensement identifie les besoins en équipements publics (transports, écoles, structures sportives), commerces, logements, etc.

Une connaissance précise de la population permet d'ajuster l'action publique aux besoins réels des habitants. Votre participation est donc essentielle.



Contact :

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : mairie@arbonne.fr ou 05 59 41 94 66

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](<https://le-recensement-et-moi.fr>).

URBANISME : LE PLU ET SA MODIFICATION N° 1

L'urbanisme de la Commune est régi par des règles précises que l'on retrouve dans différents documents que nous rappelons ci-après :

LE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis le 1 janvier 2017 la compétence aménagement du territoire a été transférée par les 158 communes à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Elle a été accompagnée d'une charte pour définir les modalités de collaboration.

Le PLU d'Arbonne en vigueur a été approuvé et voté par la Communauté d'Agglomération les 20 juillet et 14 décembre 2019.

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification stratégique et réglementaire du territoire. Il traduit le projet d'aménagement et de développement de la commune. Il fixe des orientations en matière d'habitat, de déplacements, de services et d'équipements, d'activités économiques et de tourisme, de développement agricole, de prise en compte du patrimoine bâti et végétal... en respectant des objectifs de développement durable et de préservation de l'environnement.

Ces orientations définissent les règles quant aux demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme ...



UN PLU, C'EST :



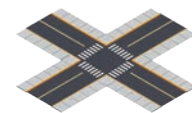
Un diagnostic et l'état initial de l'environnement

Analyser le territoire
État des lieux et enjeux



Un PADD (Projet d'aménagement et de développement durables)

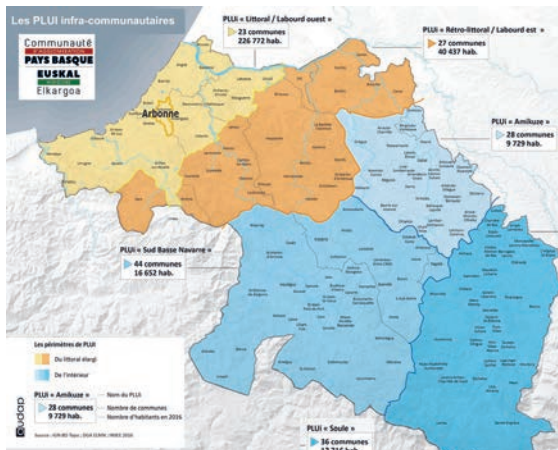
Choisir un cap
Grandes orientations du territoire pour les 10 à 15 prochaines années



Un zonage, un règlement, des orientations d'aménagement et de programmation et des annexes

Fixer des règles pour la mise en œuvre des projets
Traduction des éléments du PADD en déterminant «où et comment construire?»

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) Littoral Labourd Ouest



Après examen des options disponibles, la demande formulée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 22 février 2020, visant à élaborer à terme cinq plans locaux d'urbanisme intracommunautaires couvrant l'ensemble de la Communauté d'Agglomération, a été approuvée par arrêté préfectoral en date du 4 mai 2020.

Arbonne a été intégrée à un regroupement de 23 autres communes voisines pour préparer le PLUi Littoral Labourd Ouest, dont l'élaboration a été officiellement lancée par le Conseil Communautaire le 9 décembre 2023.

Pour obtenir des informations détaillées sur le PLUi et suivre son avancement, vous pouvez consulter le site de la CAPB.

PLANNING PREVISIONNEL

- 2024: Diagnostic
- 2025: Débat Projet d'Aménagement et de Développement Durable Objectif avant les élections municipales
- 2027: Arrêt du PLUi et bilan de la concertation +enquête publique
- 2028: Approbation

Comment fait-on évoluer le PLU en attendant l'approbation du PLUi?

Un PLU peut être modifié à la marge en respectant un certain nombre de règles. La modification autorisée est une procédure qui porte sur des évolutions limitées, sans changer les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

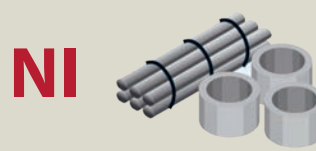
Elle ne permet :



La réduction d'un espace boisé classé.



La réduction d'une zone agricole ou d'une zone naturelle forestière.



La réduction / extension d'une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ; ou de nature à induire de graves risques de nuisances.



L'ouverture d'une zone à urbaniser.

La modification du PLU n°1 :

Le PLU d'Arbonne est en cours de finalisation de cette procédure de modifications qui ne remettent pas en cause les grandes lignes du PLU voté en 2019.

Le calendrier de la modification du PLU n° 1

ETAPE 2

17/06 au 24/08/2024 :
Élaboration du dossier,
Consultation des Personnes
Publiques Associées
et de l'Autorité
Environnementale.

ETAPE 3

28/10 au 29/11/2024 :
**ENQUETE
PUBLIQUE**

ETAPE 1

17/01/2023 :
décision du président
de la CAPB d'engager la
procédure de
modification n°1 du
PLU d'Arbonne.

ETAPE 4

FINALISATION

Janvier 2025 :
Avis du Conseil municipal
Février 2025 : Approbation
par la CAPB,
Entrée en vigueur

Nous en sommes ici

Objectif principal de l'enquête publique de la modification n°1 du PLU

« Donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le projet avant son adoption définitive pour permettre la prise en compte des attentes et des besoins de la population. »

Ce temps d'échange a conduit à l'intégration de certains ajustements. Le commissaire enquêteur a émis, le 20 décembre 2024, un **AVIS FAVORABLE** accompagné de quelques réserves propres à ce type de document.

POLYSPORTS : DES ACTIVITÉS POUR TOUS, AU CŒUR DE VOTRE COMMUNE

Une association dynamique au service de tous !

Polysports propose une large gamme d'activités adaptées à tous les âges, à des tarifs accessibles, pour le plaisir et le bien-être de chacun.



MiniMouv : Une nouveauté pour les tout-petits

L'association innove avec un cours hebdomadaire inédit, MiniMouv, spécialement conçu pour les enfants de 3 à 6 ans. Ces séances ludiques offrent une initiation à la gymnastique et à la motricité, favorisant à la fois le développement physique et la confiance en soi. À travers des activités amusantes et stimulantes, les enfants découvrent les bienfaits du mouvement.

Face au succès rencontré, Polysports envisage déjà d'ajouter un second créneau pour répondre à la demande.

Des stages d'arts plastiques pour libérer la créativité

Pendant les vacances scolaires, Polysports propose des stages d'arts plastiques destinés aux enfants dès 6 ans et aux adolescents. Ces ateliers, animés par Muriel Toulet, artiste et enseignante, se déroulent sur quatre après-midis, mais il est possible de participer à une ou plusieurs séances.

Les jeunes explorent diverses techniques artistiques tout en enrichissant leur créativité et leur culture générale. Chaque jour, ils repartent fièrement avec leurs créations, témoins de leur apprentissage et de leur imagination.

Participez à l'aventure associative

Votre soutien est essentiel pour permettre à Polysports de continuer à offrir des activités variées et accessibles. De nouvelles initiatives pourraient voir le jour, comme des cours de yoga, de piano, ou encore de renforcement musculaire, à condition qu'un nombre suffisant de participants se manifeste.

Pour partager vos idées, vous inscrire ou proposer votre aide en tant que bénévole, contactez l'association par email à polysports.arbonne@gmail.com ou via leur page Facebook : Polysports Arbonne.

Rejoignez cette belle aventure et contribuez au dynamisme de votre commune !



ARBONNARAK

Félicitation à nos talentueuses sportives ! Aizkoa Iturrino et Maritxu Housset en 1ère série, Haize et Elea Genty en poussine ont décroché deux titres de championnes lors du comité territorial Pays Pasque à gomme creuse.

TÉLÉTHON : UNE ANNÉE RECORD



Depuis 26 ans, c'est une belle et longue histoire qui se poursuit ! Cette aventure humaine remarquable, portée par la présidente Edina Bartels entourée de bénévoles dévoués et engagés, suscite un élan de générosité et un enthousiasme sans précédent. Des écoliers aux commerçants, en passant par les bénévoles de la bibliothèque, les particuliers et les professionnels, tous ont uni leurs efforts lors de ce grand week-end. Grâce à leur mobilisation, une somme record a été collectée.



LAU HERRI



Lau Herri est un club de pelote qui rassemble des jeunes d'Ahetze, d'Arcangues, d'Arbonne, et de Basussary, passionnés par la pratique de la pelote à Main-nue. **L'association compte aujourd'hui 82 licenciés, dont 70 joueurs actifs.** Dès l'âge de 6 ans, les jeunes s'initient à la pelote goxoa au Bil Toki ou sur le mur à gauche de l'APAJH. Par la suite, ils passent à la "vraie pelote" et s'entraînent au trinquet et au fronton d'Arcangues, où certains commencent à découvrir le monde de la compétition.

Chaque année, **nos meilleurs talents se distinguent sur les canchas**, remportant des titres prestigieux de champion du Pays Basque ou de France, et participant

à des tournois renommés tels que le Joko Berri de Bil Toki, un rendez-vous incontournable de l'automne.

Cette saison encore, des joueurs de Lau Herri se sont particulièrement illustrés :

Allande Chapelet, champion trinquet du Pays Basque en catégorie cadet B, disputera très bientôt la finale cadet A en équipe avec Lucas Bidart de Bardos. Il a également été finaliste en 1ère série de frontball, une belle performance pour un jeune de seulement 16 ans !

Nicolas Dufau et Thomas Dizabo se sont quant à eux approchés du titre en 1ère série fronton, s'inclinant à deux reprises en finale, dont l'une lors du championnat fédéral, tenu le dimanche des fêtes de d'Arbonne.

Enfin, l'infatigable Xabi Etcheveste a décroché le titre de champion du Pays Basque 3ème série, aux côtés de Jean Sallaberry.

L'association continue de rayonner grâce à l'engagement sans faille de ses dirigeants bénévoles, au soutien précieux des parents, à l'appui de ses partenaires locaux fidèles, et à la collaboration des quatre municipalités.

A votre agenda, dates des expositions à la Benoïterie avec l'association Topaketak :

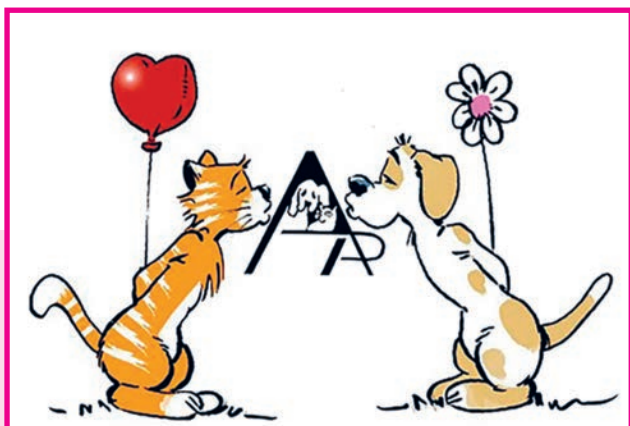
- 20/03 au 30/03 exposition collective
- 10/04 au 27/04 Mélodie Peignaux (vidéo céramiques)
- 08/05 au 25/05 Dominique Hoddes (peintures)
- 05/05 au 22/05 Marc Dilet (installations/dessins)
- 03/06 au 20/06 Jana Lottenburger (gravures, plâtres et céramiques)

AVANCÉE MAJEURE DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À ARBONNE

Le projet de déploiement de la fibre à Arbonne touche à sa fin, avec pour ambition que l'ensemble des Arbonars puisse bénéficier d'une connexion fibre d'ici janvier 2025.

Le constructeur du réseau, THD64, a intensifié ses efforts au cours du quatrième trimestre 2024 pour respecter cet objectif. À ce jour, 1 285 des 1 397 locaux recensés sur la commune sont éligibles à un abonnement fibre, et de nouvelles connexions importantes sont prévues d'ici la fin décembre. Déjà, 613 foyers et entreprises ont souscrit à un abonnement fibre auprès des opérateurs présents à Arbonne, notamment Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free.

Il restera cependant quelques maisons à connecter en début d'année 2025.



En l'absence de fourrière animale gérée directement par la Commune, il a été décidé de confier, par le biais d'une convention, la gestion de la fourrière animale à l'Association Protectrice des Animaux, gestionnaire du « Refuge de la Côte Basque » située à Saint Jean de Luz.

À leur arrivée, les chiens et les chats seront pris en charge par la fourrière, qui assumera leur garde et leur entretien pour le compte de la commune d'Arbonne.

RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Zone bleue :

Cette zone, désormais étendue aux places linéaires situées le long du RD 255, en face du Bil Toki, impose l'utilisation d'un disque de stationnement. Ce disque doit indiquer l'heure d'arrivée et être apposé derrière le pare-brise de manière visible pour les agents de contrôle.

Fronton, trottoirs et bas-côtés des chemins communaux :

Il est strictement interdit de stationner sur ces espaces :

- **Fronton** : Espace réservé aux échanges et à la convivialité.
- **Trottoirs** : Destinés à la sécurité des piétons. Leur occupation par des véhicules compromet leur usage et met en danger les passants.
- **Bas-côtés des chemins communaux** : Le stationnement à ces endroits peut réduire la visibilité des conducteurs, entraver la circulation des piétons et des véhicules, et gêner l'intervention des secours en cas d'urgence.

Le non-respect de ces règles (absence de disque, dépassement de la durée autorisée, stationnement gênant, etc.) constitue une infraction et peut entraîner une amende de 35 €.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration pour garantir la sécurité et la convivialité de tous.

CONVENTION AVEC LE "REFUGE DE LA CÔTE BASQUE"

18 NAISSANCES

Léonie DANOIS MARTIN 09/01,
Agathe DE BUTTAFOCO 04/02,
Adèle LOUVEL 10/02,
Jade LABORDE 15/03,
Raphaël HORVATH 30/04,
Marley SOULET TREY 15/05,
Thalia HUBERT 22/05,
Jade DUPLANTIER 28/05,
Rose HARMAND 15/06,
Baptiste PLASSAT 21/06,
Nahia FAHAM 01/07,
Victor DEGOUL 09/07,
Julen DUFAU 17/08,
Alessio BARBASTE 26/08,
Romane BACQUET FERNANDEZ 26/08,
Léo JOUSSEMET 21/09,
Paula MURUETA-GOYENA 19/10,
Valentin CASSAN 12/11

13 MARIAGES

Lisa FORGEARD et Patxi LANDARRETCHÉ,
Aude NARZABAL et Franck HARGOUS,
Haizea PUENTE GONZALEZ et Mikel SISTIAGUE,
Lucie RAUX et Benjamin CHAUVEAU,
Sophie CARLSEN et Sébastien DUVAL,
Laurence CAZEILS et Mathilde GILBERT,
Ronnayuth SWADRIOKUL et Philippe ORÉNÈS,
Erika LARRÈRE et Kévin FORA,
Alisée COPIN et Éric COMBES,
Anaïs MARITON et Loïc GUILLEMINOT,
Charlotte DUVAL et Marc SAUVOUREL,
Chloé MORLAAS et Vincent PANZANI,
Paulina VACHET et Javier BILBAO LEARRETA

53 DÉCÈS (35 Maison de retraite)

Jean ELISSALDE, Marie-Thérèse SALLABERRY vve. CRITELLI, Roger CHIBAU, Annie PETIT, Jean-Pierre DAVRIL, Claude MESSINES, Anne-Marie SAINT-MACARY ép. YRASTORZA, Didier BOROTRA, Guy VÉRITÉ, Georges LESIEURE DESBRIERE, Gérard CASTAING-LAHAILLE, Michel STRAUB, Claude ELLIÈS, Roger GOVIN, Arlette GUILLOCHON, Hélène MONTAGUT, Roger VERSTAEN, Françoise LAMBERT vve. LALANNE, Thérèse ANDRÉ vve. BONNIÈRE, Monique VOISARD vve. VOISARD, Pierrette ETCHELECOU ép. CARPY, Anita JORAJURIA ép. OLCHEsqUI, Jean-Claude SAINDENIS, Pierre BERBINEAU, Marie GUIFFRE vve. HÂITZAGUERRE, Jean-Jacques PILLON, Catherine FAYANAS vve. ELHORGA, Henri FALXA, Jean-Louis FATAUD, Jean LUCAS, Agnès CAROVIS vve. BABY, Françoise LECLERCQ, Francis MENSENCAL, Monique HARAN vve. POLITE, Gérard FERNANDES, Auguste LARCEBAL, Marie BROCH d'HOTELANS vve. DE CHARRY, Alain DISSARD, Jean-Pierre MIRANDA, Gérard LEBESNERAIS, Anne LAURENZI vve. INCHAURRAGA, Jean-Louis LARRONDE, Marie LLUCH ép. BRADA, Rosine IZAC ép. MAQUE, Louise LARREDE vve. DUBOURG, Marc GRIVEAUX, Françoise SCHROEDEL ép. TAILHARDAT, Frédéric BULIN, Marie DULUC vve. MICHELENA, Paul BOSQUE, Angèle CHALARD vve. LATAUD

TRIBUNE OPPOSITION

Texte livré non publié en raison de sélections de « certains passages » du rapport du commissaire enquêteur (CE) qui ne reflètent pas son avis favorable exprimé dans ce dernier et qui pourraient induire les lecteurs en erreur.

Cette mesure vise à garantir une information équitable et conforme à la réalité.

RÉTROSPECTIVE 2024



1. Fêtes d'Arbonne du 7 au 12 août
2. Concert salsa de TXOKOLATIN le 03 août pour « Un été à Arbonne »
3. Fête du Gâteau Basque, dimanche 18 août
4. Repas des aînés, le mercredi 25 septembre
5. Cérémonie du 11 novembre
6. Week-end du Téléthon fin novembre
7. Réunion des parents sur la nouvelle école Marguerite Schwab le 18 novembre
8. Exposition à Topaketak
9. Installation de la cantine provisoire pour l'école publique
10. Participation des parents pour le déménagement de l'école publique
11. Spectacle de Noël pour les 2 écoles d'Arbonne
12. Visite du Père Noël dans les 2 écoles d'Arbonne
13. Atelier Baby Mouv
14. Rencontre avec les anciens combattants à la Bilbiothèque



URTEARI BEGIRA 2024.

